

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 décembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1503)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL529

présenté par  
M. Paris, rapporteur

-----

### ARTICLE 36

Après l'alinéa 28, insérer l'alinéa suivant :

« *A bis.* – Au dernier alinéa de l'article 99 du code de procédure pénale, après le mot : « par », sont insérés les mots : « le président de la chambre de l'instruction ou ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.